

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

☞ **PORTRAIT DE JACQUES-CARTIER.**— Les abonnés de *L'Echo* recevront avec la présente livraison la prime que nous leur avons annoncée dans un de nos numéros précédents.

SOMMAIRE.—Chronique.—Sois à donner pour le choléra.—Le chemin du bonheur, (suite).—Étude sur Florian, (suite et fin).—Un succès de larmes, (suite).—Table alphabétique des matières du volume.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Congrès des États-Unis.—Message du Président Johnson.—Révolution des Nègres à la Jamaïque.—Changement constitutionnel proposé par le Gouverneur.—Menaces d'insurrection des nègres à la Louisiane.—Division chez les *Penians* des États-Unis.—Le chef O'Mahoney déposé.—Question d'*habeas corpus*.—Le Jubilé.—*Le Gené*.—*L'Echo de la France*.—M. Dupin.

Le Congrès des États-Unis est en session à Washington depuis le quatre de ce mois. On attendait de toute part, avec un intérêt plus qu'ordinaire, le Message ou discours d'ouverture du Président Johnson. On avait hâte de voir quels moyens on allait imaginer pour réorganiser les États du Sud, et quelle attitude le chef de la grande république allait prendre vis-à-vis de l'Angleterre sur la question des indemnités réclamées par M. Adams, et vis-à-vis de la France au sujet de l'empire du Mexique. La curiosité publique n'a été pleinement satisfaite sur aucun point. La première partie de cette adresse est une longue dissertation sur l'origine, la perfection et l'inviolabilité de la constitution. Au lieu de soumettre aux législateurs un exposé succinct de principes clairs et bien arrêtés sur la réorganisation des États ci-devant confédérés et leur retour au giron de cette constitution inviolable, le Président procède par voie de développements oratoires. Il recommande un amendement à la constitution décrétant l'abolition de l'esclavage pour toujours dans les limites de la république américaine, comme moyen indispensable pour rendre la paix durable. Cet amendement passé, on invitera tous les États à reprendre leur place dans les deux branches de la légis-

lature nationale. Ce sera le prix de la victoire et le châtiment de la rébellion.

Il a recours aux mêmes développements plus ou moins timides sur la question du suffrage des noirs. Les quatre millions d'esclaves rendus à la liberté par la victoire du Nord seront-ils admis à jouir pleinement des immunités et privilèges de citoyens? C'est une question que le Président ne veut pas trancher. Il semble le désirer, mais il hésite, et finit par conclure qu'il appartiendra aux législatures d'États de la décider en accordant le droit de suffrage aux esclaves libérés, soit d'une manière absolue, soit d'une manière limitée et progressive. Toute cette partie de l'adresse du Président dénote une profonde inquiétude sur le sort futur de ces quatre millions de noirs dont la condition se trouve si radicalement changée par la substitution du travail libre et conventionnel au travail forcé de l'esclavage. Il faudrait prouver que ce changement de condition a été un bienfait pour les noirs, et cependant on paraît ne pas pouvoir se débarrasser complètement d'un doute sur le résultat final de l'affranchissement.

Le message fait ensuite une revue des rapports officiels du secrétaire de l'intérieur, du département des postes, du département de la marine, du département de la guerre, et des finances. La guerre a grossi énormément le chiffre des pensions. Au 30 de juin dernier le nombre en était élevé à 85,986, coûtant une somme annuelle de \$8,028,445, avec la perspective d'une grande augmentation pour la prochaine année fiscale.

Le secrétaire du Trésor estime que les dépenses pour l'année fiscale, finissant le 30 juin 1866, excéderont les recettes de \$112,194,947, mais que pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1867, les recettes excéderont les dépenses de \$111,682,818.

Le 31 octobre dernier, la dette des États-Unis était de \$2,740,850,750.

Après l'examen des rapports de départements, le Président arrive à la question des relations extérieures. En paix avec tout le monde pour le moment, le message ne fait qu'informer l'Angleterre

“qu'à l'avenir, les relations d'amitié, entre les deux pays doivent reposer sur les bases d'une justice mutuelle.” Vis-à-vis de la France, l'attitude du Président sur la question mexicaine n'est pas plus nettement définie. C'est un plaidoyer en faveur du principe de non-intervention, avec la promesse de respecter ce principe, dans la pratique, tant qu'on ne sera pas forcé à l'intervention par le fait des puissances étrangères.

—Le gouvernement de la Jamaïque a eu tout récemment, lui aussi, à supprimer une rébellion éclatée sur un des points de l'île. Le gouverneur Eyre a convoqué une réunion extraordinaire des chambres, et dans son discours d'ouverture, il représente le pays comme sur un volcan, bien que la rébellion ait été supprimée en quelques jours.

“Dans la partie Est de l'île, dit-il, la révolte la plus méchante et la moins justifiable a porté le deuil et la souffrance au sein de la société. Beaucoup d'hommes nobles, généreux et dont l'existence était précieuse sur cette île, ont été sacrifiés (dans l'exercice de leurs devoirs envers l'Etat), par un massacre cruel et barbare, qui n'a de parallèle que dans les atrocités des sauvages. On a détruit beaucoup de propriétés, on a soumis le pays à une dépense immense, et par suite, un des districts les plus riches et des plus productifs a été laissé sans un seul propriétaire ou gérant résidant pour recueillir l'abondante moisson maintenant prête pour la récolte.”

Plus loin, le Gouverneur affirme qu'il y a à peine un district ou une paroisse dans toute l'île où la sédition et les intentions meurtrières n'ont pas été manifestées, et quelques fois ouvertement exprimées. C'est l'œuvre des noirs contre les blancs, et le Gouverneur ne peut expliquer les motifs de cette révolte, attendu que les habitants de la Jamaïque sont moins taxés et peuvent vivre à meilleur marché qu'aucun autre peuple du monde. Quant à ce qui regarde les taxes, l'administration de la justice et les droits politiques, les noirs sont sur un pied d'égalité avec les blancs. Ils ne doivent leur infériorité qu'à leur indolence, leur imprévoyance et leurs vices. Les fauteurs de doctrines révolutionnaires sont accusés de ce complot séditieux ; et l'un des orateurs *fenians* des Etats-Unis, Train, semble donner raison au Gouverneur Eyre, en réclamant pour la Confraternité l'honneur d'avoir soulevé cette insurrection à la Jamaïque. Le Gouverneur en vient à la conclusion que le meilleur moyen de maintenir l'ordre dans cette île est un changement de constitution ; l'abolition des deux chambres et l'établissement d'un gouvernement absolu.

Des mesures dans ce sens ont été immédiatement enregistrées sur les ordres du jour. Les noirs, paraît-il, ne sont pas faciles à gouverner, et les quatre millions libérés par la guerre américaine peuvent bien causer quelque anxiété au gouvernement de Washington.

En effet, la Louisiane est menacée d'un soulèvement général de la population noire. Le gouvernement a dû organiser des patrouilles dans toutes les paroisses, et mettre la milice en état de service efficace pour réprimer toute tentative.

Le gouverneur Humphrey fait aussi une peinture extrêmement alarmante de l'état et des dispositions des nègres libérés. La loi civile, dit-il, n'a aucune juridiction sur eux ; ils sont confiés au soin d'un Bureau. Le résultat en est visible. Ces noirs vivent maintenant dans l'oisiveté et la crapule. Ils ont déserté les champs riches et fertiles pour aller habiter, dans les villes et les cités, des greniers sales et des caves empestées. De producteurs qu'ils étaient, ils sont devenus consommateurs, et comme l'hiver approche, leur seul moyen de lutter contre la misère, la famine et la mort, sera le vol, le pillage ou les rations fédérales. Les droits et les propriétés des blancs ne sont plus considérés comme en sûreté.

— La désorganisation s'est déjà introduite dans le sein de la confraternité *Fénienne* aux Etats-Unis. Le président général, le célèbre O'Mahoney, a été dénoncé pour malversation dans le sénat, puis ensuite formellement déposé et remplacé par un nommé Roberts. Mais il ne se regarde pas comme battu pour si peu ; il accuse les sénateurs de trahison, et d'avoir été corrompus par l'or de l'Angleterre. Il convoque une assemblée générale de tous les *Féniens* pour le 2 janvier 1866, pour faire approuver sa conduite et condamner le sénat. Le sénat reçoit par télégraphe l'approbation des cercles éloignés, et de son côté, O'Mahoney obtient l'appui d'un certain nombre de cercles à New-York. Cette division part de l'administration des finances que le sénat veut contrôler, et que M. O'Mahoney voulait monopoliser comme président. O vicissitude des choses humaines ! L'argent qu'on collectait pour aider, pour fortifier la Confraternité, devient au contraire une cause de faiblesse et de division.

— L'*Habeas Corpus* demandé en faveur des prisonniers américains qui ont tenté l'enlèvement de M. Saunders, a été accordé par le juge Badgley ; mais l'ordre n'a pu être exécuté, attendu que le shérif et le geôlier ayant en main un ordre supérieur, celui d'une cour tenante, ont dû refuser d'agir. La demande a été portée devant la cour d'appel, à son dernier terme ; mais en l'absence du juge en

chef, le banc étant également divisé, l'un des prisonniers, Blossom, par ordre de la cour, a été transporté à Québec, et sa pétition sera prise en considération devant la cour d'appel qui y siège actuellement.

— Les exercices du Jubilé ont été suivis dans toutes les églises de cette cité avec une assiduité fort édifiante depuis le commencement. La prédication du Grand-Vicaire Laffèche a attiré une grande foule d'hommes, tous les soirs de cette semaine, à la cathédrale. Connaissance parfaite de l'écriture sainte et du cœur humain; parole facile mais sans prétention; argumentation serrée et toujours lucide; langage enrichi de comparaisons frappantes de justesse, telles sont les qualités qui distinguent ce prédicateur, en y ajoutant un zèle remarquable pour le salut des âmes.

La nouvelle église des RR. PP. Jésuites a été solennellement ouverte au culte le premier dimanche de l'Avent. Elle porte le nom de *Gesu*.

— Nous avons reçu le *numéro specimen* d'une nouvelle revue littéraire intitulée : *L'Echo de la France*, sous la direction de Louis Ricard, écuyer, avocat. Son but est de reproduire ici ce qui se publiera de plus remarquable et de plus recommandable en France, par livraison hebdomadaire. C'est une heureuse idée. Les bons écrits ne sauraient avoir trop de véhicules, et pour quatre piastres par année, M. Ricard promet à ses lecteurs trois volumes de la meilleure littérature. Espérons que les nombreuses trompettes de l'erreur qui étourdissent, dans ce moment, le monde, n'empêcheront pas ce nouvel *Echo* de la vérité d'être entendu sur nos plages.

— Encore un mort illustre ! Encore une longue carrière éteinte ! Encore un personnage disparu de cette scène mobile où, depuis quatre-vingts ans, se sont pressés dans une succession rapide tant de révolutions, tant d'événements ! Nous avons à annoncer aujourd'hui la mort de M. Dupin, procureur général à la cour de cassation de Paris, sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, grand-croix de la Légion d'honneur.

André-Marie-Jean-Jacques Dupin, dit Dupin l'aîné, pour le distinguer de ses deux frères, Charles et Philippe, était né à Varzy (Nièvre) le 1 février 1783. Il fut élevé, ainsi que ses frères, qui ont chacun marqué dans les événements de leur siècle, sous les yeux et la direction de son père, ancien membre de l'assemblée législative et magistrat. Muni d'une éducation solide, il vint à Paris pour y terminer ses études en droit à l'Académie de

législation, qui remplaçait alors les anciennes écoles de droit. Avocat en 1800, ce fut lui, — circonstance assez singulière, — qui, devant le célèbre juriconsulte Treillard, passa la première thèse de doctorat en Droit depuis la réorganisation de l'instruction publique et le rétablissement des écoles de jurisprudence. Il fut, en d'autres termes, le premier docteur reçu, en 1802, par la nouvelle faculté de Paris.

Dupin, alors âgé de dix-neuf ans, méritait ce premier rang d'inscription, que le hasard lui assignait. Ses camarades de l'école se souviennent, en effet, raconte un biographe, d'une lampe obstinée qui brûlait à une fenêtre de la rue Bourbon-Villeneuve, au quatrième étage d'une maison qui existe encore. "Elle brûlait à la sortie des bals et des spectacles qui attiraient les jeunes étudiants de ce temps-là. Elle brûlait même une partie de la nuit, éclairant le volume des Coutumes romaines et les travaux des vieux légistes français. Le code civil n'était pas encore promulgué. Le jeune homme, qui veillait ainsi, cherchant la vérité, l'application facile, la procédure rapide mais prudente, à travers ces mille et un textes de lois se contredisant dans leurs formules surannées, c'était Jean-Jacques Dupin, alors licencié en droit, simple maître clerc d'avoué. C'est de ce quatrième étage qu'est parti M. Dupin pour devenir procureur général à la Cour de cassation." Il en sera toujours ainsi, jeunes gens : dans tous les temps, même au lendemain des révolutions, ce n'est qu'au prix du travail que s'obtiennent les vrais succès.

On raconte une foule d'anecdotes piquantes, de mots sarcastiques de M. Dupin dans l'exercice de ses fonctions de président de la Chambre en ces temps où la tribune n'était pas toujours occupée par les plus éloquents, ni même par les plus sensés.

Un jour de séance agitée, les orateurs de troisième et de cinquième ordre se succédaient à cette tribune que dominait le fauteuil présidentiel. M. Dupin se pencha à un certain moment au-dessus de son bureau, et, contemplant cette malheureuse tribune qu'un député quittait, qu'un autre abordait : " Cette tribune, ne put-il s'empêcher de dire, me fait l'effet d'un puits ; il y a toujours un *seau* qui monte, et un *seau* qui descend."

Un autre jour, au milieu d'un bruit fantastique, il rappelle à l'ordre le représentant Ronjat, de l'Isère, qu'on appelait le Neptune de la Montagne. Le citoyen Ronjat n'avait rien dit ; il le fait remarquer au citoyen président : " Est-ce que je peux savoir qui parle de votre côté ? réplique M. Dupin ; vous vous cachez tous dans vos barbes."

Les rappels à l'ordre, il les prodiguait aux indis-

ciplinés de la Montagne; on l'accusait de les épargner à ses amis. Pendant une séance, M. Berryer à la tribune tonnait contre la révolution et les révolutionnaires.— A l'ordre! à l'ordre! criait la Montagne; rappelez le citoyen Berryer à l'ordre!

— Citoyen Berryer, fait tout haut M. Dupin, si vous continuez ainsi, je serai forcé de vous retirer la parole.

Puis, se penchant sur le bureau, il glisse dans l'oreille de son ancien camarade du palais :

— Tu es en verve, tape dessus!

Les anecdotes ne pleuvent pas moins sur M. Dupin avocat, que sur M. Dupin président de la Chambre. Grâce à son esprit caustique, il avait, dit-on, toutes sortes de moyens de faire comprendre à certains clients que les honoraires qu'ils lui offraient n'étaient pas à la hauteur de sa réputation. C'est à lui qu'on attribue le mot suivant adressé à un client qui n'avait pas su prendre d'avance ses précautions :— " Monsieur, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre dossier ; il y manque une pièce importante." A un autre plaideur qui, en lui apportant son affaire, n'avait déposé que la somme de quatre mille francs sur le bureau de l'avocat qui en voulait six mille :— " Reprenez votre dossier, dit M. Dupin, portez-le avec 6.000 fr. à Mad..., et je suis sûr qu'il plaidera votre affaire." Un client qui était un peu de ses amis, crut qu'il serait délicat de sa part d'offrir pour honoraires à M. Dupin, au lieu d'argent, certains ouvrages de nature à orner utilement la bibliothèque d'un homme de loi. A quelque temps de là, il vint voir l'illustre avocat; celui-ci attendit au dernier moment de la visite pour lancer cette apostrophe :— " A propos, mon cher...", une autre fois, quand je plaiderai pour vous, souvenez-vous que, sous le système décimal, les honoraires d'un avocat ne se payent pas en livres, mais en francs."

Terminons ce petit chapitre d'anecdotes par la suivante que rapporte Alexandre Dumas dans ses *Mémoires* :— " M. Dupin, dit le célèbre romancier, a en lui une rugosité native que n'a jamais pu effacer le rabot de l'éducation. Il continua toute sa vie à discuter avec Louis Philippe, roi, comme il discutait avec le duc d'Orléans, prince. Un jour, dans une discussion politique, il lui échappa de dire au roi :— Tenez, Sire, je le vois bien, jamais nous ne pourrons nous entendre!— Je le pensais comme vous, Monsieur Dupin, répondit Louis-Philippe; seulement, je n'osais pas vous le dire."

Cette fois, c'était M. Dupin qui recevait la leçon, et une bonne leçon. Lui qui se plaisait à décocher contre les autres tant de traits d'esprit, il fut du

moins un jour remis à sa place; il est vrai que ce fut par un roi.

Il y a une justice à rendre à M. Dupin: il a vécu en magistrat ayant conservé les coutumes de simplicité et d'austérité des anciens fonctionnaires des parlements. Il n'aimait pas les somptuosités modernes. Il a fait un peu, au milieu de nous, l'effet du paysan du Danube; il se fit nommé lui-même volontiers le paysan de la Nièvre; les petits journaux de 1832 ne l'appelaient que *l'Homme aux gros souliers*. Son dernier écrit a été une brochure contre le *Luxe des femmes*, qui s'est vendue à un demi-million d'exemplaires et qui a produit une vive impression. Nous en citerons les dernières lignes :

"Il s'est formé des sociétés de tempérance; pour moi, je voudrais qu'il se fit une société de mères de famille qui, sans cesser de se mettre et de se présenter avec décence et même avec le luxe qui convient à leur fortune et à leur état, donneraient l'exemple de retrancher impitoyablement le superflu, et viendraient par là au soulagement des autres classes, qui, de proche en proche et par imitation, veulent toujours atteindre un sommet auquel il ne leur est pas donné de parvenir."

C'était là, certes, une des meilleures causes que M. Dupin eût plaidées dans sa vie.

M. Dupin, nous sommes heureux de le dire, a fait une mort chrétienne; il a reçu les sacrements de l'Eglise. Il appartenait à une génération qui avait prêté une oreille bien plus attentive aux railleries de l'incrédulité qu'aux enseignements de la foi. Les événements, la réflexion ont produit sur lui le même bienfaisant effet que sur beaucoup d'autres belles intelligences de ce siècle. L'avocat libéral de la Restauration, l'ancien défenseur du chansonnier Béranger, s'est confessé à son lit de mort et s'est réfugié dans le sein de l'Eglise, rendant ainsi, à son dernier soupir, un éclatant hommage à la vérité catholique. Le prêtre qui l'a assisté et à qui il s'est confessé, est un Jésuite: le R. P. Lefebvre.

Des obsèques magnifiques ont été faites à M. Dupin, dont le corps a été transposé et inhumé dans la sépulture de famille, au lieu de sa naissance, à Varzy, dans le département de la Nièvre.

SES FUNÉRAILLES.—Voici des paroles pleines d'enseignements et d'édification prononcées sur la tombe de M. Dupin par Mgr. l'Evêque de Nevers. Nous les empruntons au journal *Le Monde* :

"Nous ne venons pas, Nos Très Chers Frères, vous faire l'oraison funèbre de l'homme illustre dont nous célébrons les obsèques. Cette tâche serait au-dessus de nos forces. Nous voulons seulement signaler

à votre attention et proposer à vos méditations les plus sérieuses la dernière heure d'une vie dont l'éclat est incontestable et dont la mémoire ne périra pas.

« A son heure suprême, M. Dupin a demandé et reçu les sacrements de l'Eglise. Il les a demandés, il les a reçus dans la pleine jouissance de ses rares facultés et dans les sentiments de foi les plus manifestes.

« Le salut éternel d'une âme n'est pas, N. T. C. F., le seul résultat, si grand soit-il, de cet acte de piété chrétienne ; mais nous y voyons encore pour l'Eglise une gloire, pour les amis du défunt leur seule consolation, pour nous tous un haut enseignement et un grand exemple.

« Une gloire pour l'Eglise ! N'est-il pas glorieux, en effet, pour cette mère souvent oubliée, souvent méconnue, quelquefois outragée, que, par un heureux retour, les plus grands esprits se prennent tôt ou tard à réclamer ses sacrements, en acceptant tous ses enseignements et en se soumettant à toutes ses lois ? Ils finissent tous, les plus fiers même ou les plus rebelles, par se jeter en pénitents dans ses bras, et par s'endormir comme des enfants sur son sein.

« Glorieuse pour l'Eglise, la mort chrétienne de M. Dupin est consolante pour ses amis. Cherchez, autant que vous le voudrez, des consolations autour de ce cercueil, vous n'en trouverez point ! En vous rappelant la haute intelligence, la science profonde, l'éclatante fortune de l'homme dont il renferme la dépouille mortelle, les nombreux et brillants insignes qui le couvrent et le décorent ne vous inspireront que des regrets. Notre seule consolation, en présence de ces vains trophées et de ces restes inanimés, c'est l'espoir fondé qu'aux tristesses inséparables de toute existence mortelle, si brillante qu'elle soit, viennent de succéder ou succéderont bientôt les joies sans partage d'un bonheur sans terme. *Beati mortui qui in Domino moriuntur* : Bienheureux les morts qui sont morts dans le Seigneur ; ils jouissent du repos après le travail, et pour eux, la mort c'est la vie !

« Puisse nous, N. T. C. F., trouver nous-mêmes la vie dans cette mort ! C'était une parole puissante que celle de M. Dupin. Jusqu'au sein des plus violents orages, cette parole a toujours su se faire entendre, se faire respecter, se faire obéir dans nos assemblées politiques ; à la cour souveraine et dans tous les sanctuaires de la justice, on l'estimait un oracle. Aurait-elle donc moins de puissance sur nos esprits et sur nos cœurs, alors qu'expirante, mais toujours ferme et lucide, elle réclamait le prêtre et lui faisait humblement la

confession de ses péchés ? De tous les enseignements que nous donna jamais ce grand esprit, celui-ci, qui ne peut être suspect, est incontestablement le plus haut : comment serait-il le moins efficace ?

« Il fut d'ailleurs soutenu par l'exemple, ou, pour parler plus juste, il fut exemple plutôt qu'enseignement : exemple frappant, exemple parfait. Ce qui vous détourne le plus souvent, N. T. C. F., de l'accomplissement de vos devoirs religieux et notamment de la réception des sacrements, ce sont deux obstacles : les préoccupations de la vie et le respect humain. M. Dupin s'est confessé et a communiqué parmi les préoccupations de la mort, plus grandes que celles de la vie, et il s'est alors montré si supérieur au respect humain, que, tout mourant qu'il était, il voulait, nous a-t-on dit, se traîner jusque dans l'église de sa paroisse pour y recevoir publiquement la sainte communion.

« Qu'un si grand exemple et un si haut enseignement vous pénètrent de plus en plus, N. T. C. F., de cette grande vérité, qu'il n'est ici-bas qu'une chose nécessaire : *Unum est necessarium* ! Ah ! si, dégagé maintenant de tous les vains mirages et face à face avec l'éternelle vérité, celui qui est couché dans ce cercueil pouvait soudain se redresser, et s'il était donné à ses lèvres glacées de se soustraire pour un instant aux étreintes de la mort, de quel surcroît d'éloquence s'enrichirait sans doute son langage renommé ! Comme, avec cette verve gauloise qui demeurera fameuse, il saurait bien nous dire qu'il faut servir Dieu, que tout est là, et que, sur la terre comme au ciel, le reste n'est rien.»

SOINS A DONNER POUR LE CHOLERA.

Un médecin distingué, M. le docteur de Grand-Boulogne, adresse au *Monde* la note suivante :

Témoin de quatorze épidémies de choléra, je me propose de dire brièvement tout ce qu'il est important de connaître sur les signes préliminaires de cette terrible maladie.

On ne sait rien de la cause et de la nature intime du choléra ; on ne sait rien de son traitement, si, négligeant les premiers signes, on laisse au mal le temps d'évoluer avec l'ensemble caractéristique de ses effroyables symptômes.

Mais s'il est au-dessus de la science humaine de sauver un malade dont les extrémités sont froides et violacées, la peau visqueuse, la voix éteinte et le pouls insensible, rien n'est plus facile que de guérir un cholérique si l'on arrive à temps auprès de lui.

Donc, la vie dépend ici de l'opportunité des secours. A la première heure, guérison assurée ; à la quatrième, mort presque certaine.

Les médecins des hôpitaux et des bureaux de secours

voient le plus souvent des malades de la quatrième heure ; cela explique le chiffre effrayant de la mortalité.

Le plus grand service à rendre à une population menacée du choléra n'est pas tant de multiplier les secours que d'enseigner à chaque individu les moyens de se guérir lui-même.

Tel est précisément le but de cette courte instruction.

Les cas foudroyants sont les plus rares.

Dix-neuf fois sur vingt la maladie débute par une diarrhée. Elle est ou elle n'est pas cholérique.

La conduite à tenir repose entièrement sur cette distinction. Il faut, en temps d'épidémie, observer attentivement le moindre cours de ventre.

Tant que les matières évacuées sont jaunes, verdâtres ou brunes, tant qu'elles sont plus ou moins liées, plus ou moins consistantes, c'est une diarrhée muqueuse ou bilieuse qui ne présente pas de danger. De l'eau de riz gommée pour boisson, quelques gouttes de laudanum dans un demi-verre d'eau sucrée suffisent pour l'arrêter.

Si l'évacuation est formée d'une matière aqueuse, semblable à du café au lait très-clair, à de l'eau de riz avec ou sans gramaux, à de l'eau de vaisselle, à du thé trouble par quelques gouttes de lait, quel que soit l'état général du sujet, n'accusât-il ni douleur, ni faiblesse, il est sous l'influence épidémique, il a le choléra... Que faut-il faire ?

Arrêter l'évolution de la maladie, et rien n'est plus facile.

On prépare au plus tôt une copieuse infusion de menthe poivrée, et l'on en boit de quart d'heure en quart d'heure une demi-tasse bien chaude et convenablement sucrée, avec addition de deux cuillerées à bouche de rhum ou de vieux cognac, et vingt gouttes de teinture de cannelle.

On se promène à grands pas, on tâche, par un exercice violent, de provoquer la sueur ; mais si l'on se sent faible et abattu, on se couche : on s'administre un lavement composé d'un demi-verre d'eau froide et une cuillerée d'éther sulfurique, et l'on demeure chaudement couvert, comme pour se faire transpirer.

On continue l'infusion alcoolisée et aromatisée jusqu'à ce que les selles soient arrêtées. Dans la grande majorité des cas, en moins de trois heures, ce but sera parfaitement atteint.

Si cette boisson déterminait un commencement d'ivresse, il ne faudrait pas s'en alarmer. Ce serait, au contraire, un bon signe, tout danger serait écarté.

Si, par extraordinaire, il survient des vomissements, on laisse l'infusion, on boit de quart d'heure en quart d'heure un petit verre de vieux cognac ou de chartreuse verte, et l'on se désaltère avec quelques gorgées d'eau de seltz. Si l'on a de la glace, on peut en laisser fondre de petits morceaux dans la bouche.

Les vomissements exigent encore l'emploi de larges sinapismes que l'on promène sur l'estomac et sur le ventre, les laissant en place jusqu'à ce que la peau rougisse et que le malade accuse une vive cuisson.

Avec ces moyens si simples et si bien à la portée de tout le monde, on triomphe aisément des premiers symptômes du choléra.

Quant aux phénomènes caractéristiques de la période algide, il est difficile d'exposer en peu de mots une bonne méthode de traitement. Les cas varient et les indications aussi. Mais en général on est à peu près sûr de faire de la bonne médecine en s'en tenant aux infusions

aromatiques alcoolisées, aux lavements frais fortement éthers, aux frictions énergiques soit avec les teintures aromatiques de camphre, de lavande, etc ; au massage ou calorique artificiel, en un mot, à tout ce qui peut ranimer la circulation et fouetter le système nerveux.

A peine le malade entre-t-il en convalescence, qu'il faut l'alimenter ; on commence par des bouillons bien dégraissés, on continue par des potages, et après vingt-quatre heures on lui donne une nourriture substantielle, en prenant garde, toutefois, de ne pas surcharger l'estomac.

Pendant le cours de l'épidémie, on ne doit rien changer au régime habituel, pourvu cependant qu'il soit conforme à une bonne hygiène. Il est évident qu'il faut éviter toute sorte d'excès. On peut manger des fruits, mais avec modération. Les hommes feront bien de prendre, après leur repas, un petit verre de liqueur ; les femmes boiront, dans la soirée, une infusion de menthe précédée de huit gouttes d'éther sur un morceau de sucre.

Docteur A. de GRAND-BOULOGNE.

— Le choléra sévit à Jérusalem, et les secours manquent ; le consul de France a prévenu le médecin de l'hôpital Saint-Louis qu'un étage du consulat était mis à sa disposition pour y faire transporter tous les malades atteints dans les maisons voisines et pour leur donner au moins les premiers soins. M. Valerga, vicaire apostolique, rentré depuis peu à Jérusalem, y a fait ouvrir un nouvel hôpital où les malades sont accueillis et soignés par les religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, qui presque toutes sont de nationalité française.

— Mgr. Dupanloup, attendu à Louvain, vient d'informer le recteur de l'Université catholique qu'il ne peut accomplir en ce moment la promesse qu'il lui avait faite de visiter la cité universitaire. L'évêque d'Orléans, ajoute la *Gazette de France*, éprouve un grand malaise, suite des fatigues d'un travail forcé.

— La seconde fille de M. de Montalembert vient de prononcer ses vœux au noviciat du Sacré-Cœur de Conflans.

— Le maréchal de MacMahon, duc de Magenta, gouverneur-général de l'Algérie, est en ce moment à Paris.

LE CHEMIN DU BONHEUR

CHAPITRE VIII

SYLVAIN

L'unique chambre de la chaumière était nue et glacée ; on voyait que le foyer en était depuis longtemps éteint. Un grand banc de bois, une huche vermoulue, étaient les seuls meubles qu'on y pût découvrir. Mais, au fond, dans une espèce d'alcôve, il y avait un lit recouvert d'une courteline en lambeaux, d'une étoffe de soie piquée étalant encore quelques couleurs brillantes. Puis, au-dessus du lit, un grand crucifix et un rameau bénit comme dans toutes les chaumières du Poitou et de la Vendée.

Renée, en entrant, avait laissé tomber sur le banc sa mante et son capuchon ; elle s'avança vers le lit sans

même secouer ses tresses mouillées. A son approche, une vieille femme se dressa hors des couvertures, sorte de squelette humain aux os saillants, aux joues terreuses et décharnées, ombre qui n'avait plus de vivant que le regard. Mais que ce regard était sinistre, étincelant sous l'orbite creux, ardent de fièvre ou de la passion intérieure ! La jeune fille ne s'en effrayait pourtant pas ; elle alla droit à la vieille malade et lui prit une main pour la réchauffer dans les siennes.

— Je viens d'apprendre que vous vous trouvez plus mal, Sylvaine, dit-elle doucement, et je me suis hâtée de venir vous voir. J'aurais voulu vous procurer un secours plus efficace, mais j'étais seule à la maison. Mon père est à Niort avec petit Pierre ; mon frère est depuis une semaine parti pour l'évêché ; sans cela il serait venu lui-même vous consoler, mère Sylvaine, et vous donner du courage.

— J'aime mieux que ce soit vous, demoiselle, répondit la vieille d'une voix sifflante et entrecoupée ; je ne veux pas voir monsieur le curé, ni monsieur de Marcilles quoiqu'il soit bien bon. Est-ce qu'ils comprennent ce que je sens, les prêtres ? Savent-ils ce qu'il y a dans le cœur d'une mère abandonnée ? Ils me disent toujours qu'il faut pardonner d'abord, que je souffre parce que je hais, que Jésus a pardonné à ses bourreaux. Oui, mais ses bourreaux n'étaient pas ses enfants...

— Sylvaine, interrompit Renée avec douceur, sont-ce là les pensées qui devraient vous venir à l'esprit, quand vous êtes seule et malade ?

— Oh ! c'est parce que je suis seule dans ma vieillesse et dans ma misère, que je pense à eux et que je les maudis, les ingrats ! Savez-vous comme c'est horrible, d'être abandonnée toute vivante, d'entendre le vent se plaindre comme la voix d'un trépassé, et de sentir la mort qui s'approche, sans qu'il y ait personne pour vous donner la main au moment où elle viendra ? Me laisser vivre et mourir ainsi, moi qui les avais tant aimés, moi qui avais veillé nuit et jour sur leurs berceaux. Oui, oui, je vais mourir, je le sens bien, mais, d'ici là, je les maudirai encore ; je crierai bien haut pour que Dieu m'entende : " C'est ma fille et mon fils qui me tuent : mon Dieu, vengez-moi ! "

— Calmez-vous, malheureuse mère ; vous avez certainement le délire, dit Renée tristement.

— Me calmer ! On voit bien que vous ne les avez pas connus, demoiselle, pour me parler ainsi. J'étais si heureuse jadis ! La baronne, ma maîtresse, m'avait élevée et bien établie. Dieu m'avait donné un fils et une fille. Dans tout le village, ils étaient les plus beaux enfants, et moi, j'étais la plus heureuse des mères. Même après que mon André fût mort, je trouvais doux de vivre, parce que je vivais pour eux. Je les aimais tant, que je ne savais rien leur refuser. Je me serais passé de manger deux jours pour que Louis eût un habit de drap fin et que Périne portât des coiffes de dentelles. J'étais si orgueilleuse de les voir beaux et bien parés, que je me réjouissais quand j'entendais les autres mères du village chuchoter derrière eux : " Oh ! oh ! la Sylvaine est trop fière de ses enfants ; cela lui tournera à mal ! " Je pensais que la jalousie les faisait parler ainsi et je portais la tête encore plus haut. Elles avaient bien raison pourtant. Périne tourna mal la première ; elle se prit d'amour pour un mauvais garçon du village, et bientôt je vis, lorsqu'elle passait, tous les jeunes gens rire derrière elle, et les mères la montrer au doigt. J'eus

beau prier, pleurer, menacer. J'avais été trop faible ; l'ingrate ne me respectait plus. Un jour, elle disparut avec le méchant qui l'avait rendue la risée du village ; elle était allée se perdre tout à fait. Elle s'inquiétait bien de laisser sa vieille mère porter sa honte toute seule !

— Votre fille était bien jeune, fit observer Renée. Savez-vous si elle ne s'est pas amèrement repentie ? Et si elle l'avait fait, ne lui auriez-vous pas pardonné ?

— Je sais qu'elle a bien regretté sa conduite, quand elle a été dans la misère, elle et son enfant. Elle m'a écrit pour me demander pardon, mais je lui ai renvoyé sa lettre. Je ne voulais pas revoir celle qui avait traîné dans la boue le nom de son père et le mien... Et après, continua Sylvaine, dont la voix devenait plus faible et la respiration plus courte ; après... ç'a été le tour de mon fils... Il ne voulait pas travailler, il avait peur de la misère ; moi, je commençais à devenir pauvre, et je n'avais plus d'argent à lui donner. Et... il est parti... emportant la montre de son père, mon anneau de nocce... tout ce qu'il pouvait vendre enfin... dépouillant sa mère, comme l'autre l'avait déshonorée. Alors je les ai maudits tous les deux, et j'ai demandé à Dieu qu'il les fasse vivre misérables... et mourir seuls... seuls comme je mourrais si vous n'étiez pas là. Car... je ne pouvais plus vivre au village, après qu'ils étaient partis... Je ne pouvais plus voir les petits enfants passer devant ma porte... il me semblait qu'ils allaient grandir aussi pour tuer leur mère. Et ils sentaient bien que je ne les aimais pas ; ils me jetaient des pierres en criant : " Eh ! mère Sylvaine ; dis-nous donc où tes enfants sont allés ? " Au moins, je ne les vois plus depuis que je suis sur cette lande, où voici que la mort vient me chercher.

— Sylvaine, dit Renée après un moment de silence, vous sentez-vous réellement aussi mal que vous le dites ?

— Oui, mes yeux ne vous voient presque plus, et il y a comme une main glacée qui me serre le genoux.

— Je vais vous faire chauffer du vin, dit alors la jeune fille, cela vous ranimera un peu.

Et s'approchant du foyer vide, elle y jeta quelques branchages desséchés, prit une bouteille qu'elle avait apportée sous sa mante, et en versa une partie dans un poëlon cassé qu'elle présenta à la flamme. Puis, comme la nuit était venue, elle alluma une chandelle de résine aux sarmants du foyer. Albert, qui suivait tous les mouvements de la jeune fille, voyait à l'expression de son visage qu'elle était préoccupée et triste, dominée par une idée qu'il ne pouvait deviner. Mais elle se retourna bientôt et alla présenter le breuvage à la malade. Celle-ci essaya d'en boire un peu, mais son gossier se contractait déjà, et elle put à peine l'avaler.

— Merci, dit-elle en retombant sur son lit ; vous êtes bien bonne, demoiselle... mais c'est inutile... le froid monte plus haut... la mort n'est pas loin.

Renée pâlit un peu, mais son regard parut exprimer une détermination subite ; elle s'agenouilla auprès de la malade et lui dit d'une voix basse et solennelle :

— Sylvaine, que diriez-vous à vos enfants si vous les voyiez auprès de votre lit de mort ?

— Ah !... je dirais... qu'ils viennent, pour s'assurer si mes yeux sont bien fermés pour toujours... si ma bouche ne les maudira plus !

— Et si vous les trouviez dans ce monde inconnu où

vous allez entrer, devant le tribunal du juge suprême qui prescrit à tous le pardon, et qui s'est réservé le droit de maudire ou d'absoudre ? Que leur diriez-vous s'ils venaient à vous et s'écriaient : " Mère, nous avons été coupables, mais tu as été impie ; tu as imploré la vengeance de Dieu, et cette vengeance nous a frappés ; nous sommes morts, à présent, mais morts en réprouvés ; et c'est toi qui l'as voulu quand tu nous as maudits ? "

— Morts... mes enfants ! déjà, s'écria Sylvaine dans un dernier effroi. Mou Dieu ! ils étaient si jeunes !

— Écoutez-moi, pauvre femme, et calmez-vous, dit Renée en s'asseyant sur le lit et passant sa main douce sur les cheveux gris de la mourante. Je ne sais pas, malheureusement, ce qu'est devenue Périne, mais nous avons eu des nouvelles de votre fils. Après quelques années d'une vie probablement coupable, il s'était fait soldat et avait été envoyé en Afrique. Dans une rencontre, il reçut plusieurs blessures et fut laissé pour mort sur la place. On le releva, on s'aperçut qu'il vivait encore ; il fut transporté à l'hôpital. Mais son agonie fut lente et douloureuse ; l'aumônier de son régiment l'a écrit à Gabriel qu'il avait connu au séminaire. Le pauvre Louis souffrait à la fois des angoisses de ses blessures et des fautes de sa vie passée. Il n'avait pas un cœur aussi obstiné que le vôtre, Sylvaine ; quoiqu'il fût homme et soldat, il pleurait, il se repentait : " C'est parce que ma mère m'a maudit que Dieu m'a condamné, et que je vais mourir, criait-il quand ses blessures le déchiraient ; si elle me voyait souffrir ainsi, croyez-vous qu'elle me pardonnerait ? " Mais ce pardon qu'il implorait, il est mort sans l'avoir obtenu ; le lui refuserez-vous encore quand vous allez le retrouver dans l'autre vie, la vie mystérieuse, la vie éternelle ?

— O mon Louis ! mon pauvre enfant !... murmura la mourante d'une voix faible où l'âme vibrerait tout entière. Si j'avais été là... pour lui dire... de s'endormir en paix...

Et d'après sanglots commencèrent à déchirer la poitrine de la mourante, mêlés déjà au râle sourd de l'agonie.

— Mon Dieu, dit Renée en se levant et en jetant un regard plein d'angoisses sur le crucifix, vous permettez que je sois seule auprès de ce lit de mort que je ne puis pas même quitter pour aller chercher votre ministre. Mon Dieu ! donnez-moi au moins la force de convaincre et le pouvoir de consoler.

Sylvaine paraissait un peu calme, mais ses yeux commençaient à devenir vitreux et sa respiration s'entendait à peine. Renée se tourna vers elle et lui dit :

— Voulez-vous prier, mère ?

La mourante baissa et releva ses paupières en signe de consentement, Renée continua :

— Je vais parler pour vous si vous voulez, vous êtes trop faible à présent pour le faire.

Sylvaine répéta le même signe. Alors Renée s'agenouilla devant le lit, tenant entre ses deux mains jointes la main déjà roidie et glacée.

— À cette heure où la vie disparaît, où l'éternité commence, dit la jeune fille, écoutez mon humble prière ; bénissez ce lit de mort, ô mon Dieu ! Envoyez à ce pauvre cœur troublé le trésor du pardon et l'attente de votre miséricorde. Cette âme qui se présente à vous a péché par haine et par vengeance ; mais, comme elle avait beaucoup erré, elle a aussi beaucoup souffert. Si votre justice est satisfaite, si vous daignez pardonner à cette

mère faible et malheureuse, adoucissez son agonie par un rayon d'espérance, et faites qu'elle s'endorme en paix, comme son fils avant elle s'est endormi ! "

Ici Renée s'arrêta un instant ; elle sentit les doigts de la mourante serrer faiblement les siens comme pour témoigner qu'elle s'associait de cœur aux paroles de la jeune fille. Alors elle continua :

— Et de cette pauvre égarée qui s'est perdue dans le monde et qui s'est déjà repentie, souvenez-vous aussi, ô mon Dieu ! Ses fautes son grandes, mais votre toute-puissance est infinie. En quelque lieu qu'elle soit, pauvre, obscure et méprisée, envoyez-lui une de vos inspirations divines pour la convertir et l'éclairer : que la voix d'un de vos anges lui apprenne que sa mère est morte en la bénissant, et qu'il lui reste encore un père au ciel ! "

Ici la jeune fille se tut et interrogea la mourante du regard. Celle-ci, sans voix et presque sans souffle, souleva avec effort sa main livide et, par un geste solennel, traça en l'air le signe de la croix, au-dessus de la jeune fille inclinée, tandis que les lèvres, en s'agitant, laissaient échapper ces paroles indistinctes : " Pour vous... et pour elle ! "

Puis la main retomba pesamment sur la couverture ; le regard devint fixe, et les lèvres se contractèrent. Renée, muette et pâle, resta à genoux les mains jointes, les yeux fixés sur ces yeux où la vie s'éteignait, sur ces lèvres d'où le souffle ne s'échappait plus qu'à de rares intervalles. Au bout d'un quart d'heure environ il cessa tout à fait.

Renée alors se releva et regarda avec émotion le visage de la morte : " Pauvre mère, dit-elle, pauvre abandonnée, qui as vécu si tristement, tu as eu une mort bien calme ! C'est que Dieu t'a pardonné et que maintenant tu as retrouvé ton fils. À présent, au nom de celle dont la place était ici, et qui se repentira cruellement peut-être de n'avoir pu te fermer les yeux et recevoir ta bénédiction, au nom de ta fille, laisse-moi te dire adieu ! "

Et Renée, inclinant son beau visage, déposa un baiser sur le front calme de Sylvaine. Puis elle ferma doucement les paupières entr'ouvertes et ramena le drap sur le visage inanimé. Elle alluma doucement ensuite à la mince chandelle de résine le cierge bénit que l'on conserve dans les chaumières de paysans pour ces occasions solennelles, et, l'ayant placé auprès du lit, elle s'assit sur un escabeau, le visage recueilli et les mains jointes.

Albert était encore derrière le mur. Son âme avait passé dans ses yeux : il ne sentait ni les larmes qui roulaient sur son visage, ni la neige qui trempait ses vêtements.

(A continuer.)

UN SUCCÈS DE LARMES.

(Suite.)

IV

GRACE.

Voilà l'homme que le prêtre et musicien Gregorio Allegri visitait chaque jour au fond de son cachot ; voilà le grand criminel à qui l'auteur du *Miserere* essayait de donner des consolations chrétiennes.

Pietro admirait la vive charité de son visiteur, et certes il se repentait amèrement maintenant du crime

odieux dont il s'était rendu coupable. Plus Allegri lui montrait de compassion tendre, plus le mari de Julia s'accusait d'avoir mis volontairement un abîme entre le monde et lui.

Aucun prisonnier ne pouvait d'ailleurs intéresser autant que le malheureux médecin dont nous avons esquissé l'histoire. Sa haute intelligence, l'éloquence de sa parole savante, et surtout son abattement et la sincérité de ses remords, captivaient les sympathies d'Allegri, qui le comparait à un ange déchu et rêvait pour lui la rédemption.

Il fallait entendre le prêtre et le médecin disserter sur la violence de passions humaines; suivre celui-ci, expliquant de quelle manière il avait été poussé vers le crime, et celui-là, essayant de persuader à Pietro Rametti que la foi lui vaudrait assurément le pardon de Dieu.

Le bon Allegri eut avec joie sacrifié sa vie pour ramener au troupeau cette brebis égarée, pour sauver cette âme noyée dans le doute. Hélas ! ses efforts restaient impuissants, et il était loin d'arriver au but désiré. Il trouvait en Pietro Rametti un homme repentant, mais un coupable dont le repentir prenait sa source dans la raison seule, au lieu d'être inspiré par la foi religieuse. Il le laissait toujours, à l'heure des séparations, singulièrement incrédule, incapable d'accepter pour guide les vérités consolantes du christianisme. C'était un combat qui recommençait toujours, sans que d'aucun côté on rapportât la victoire.

Quoi qu'il en fût, et malgré les résistances opiniâtres de Pietro, Gregorio Allegri se sentait pris pour lui d'une affection évangélique.

— Laissons faire le temps, se disait-il. Nous gagnons plus tard cette âme si rebelle. Et d'abord, il faut l'arracher aux douleurs matérielles qui l'obsèdent.

La pensée vint bien vite à Allegri de faire rendre la liberté au prisonnier.

Quinze années de châtement corporel lui paraissaient être une épreuve plus que suffisante, et dont la prolongation ne saurait amener de bons résultats. Chez certaines natures, le désespoir ne produit que l'endurcissement.

Que tentera Allegri ? Comment obtiendra-t-il, en faveur de son protégé Pietro, une remise du reste de la peine ? Le souverain pontife voudra-t-il s'opposer aux exigences de la vindicte publique. Rome entière connaît le crime ; Rome a déjà murmuré en apprenant la commutation accordée par un pape, prédécesseur de celui qui occupe maintenant la chaire de Saint Pierre.

En cette immense perplexité, la Providence vint à l'aide du prêtre compositeur.

Le jour de Pâques qui suivit l'exécution du *Miserere*, le saint-père admit Gregorio Allegri à l'honneur de la présentation : faveur insigne, motivée par le succès du morceau qui avait ému l'élite de la population romaine.

Tel était le ravissement du pape, que, dès qu'il eut vu Allegri, il daigna lui adresser ces paroles :

— Il me semble encore entendre vos chants, évidemment inspirés d'en haut ; il me semble que jamais personne ne possédera plus que vous le génie de la musique religieuse... Allegri, j'attache tant d'importance à votre beau *Miserere*, que je veux que ma chapelle reste seule en possession de ce morceau... Chaque année on exécutera devant moi votre chef-d'œuvre, et je ne

doute pas que mes successeurs ne sanctionnent ma décision.

— Quelle gloire pour moi ! murmura Gregorio Allegri en s'inclinant et en prouvant son humilité à l'heure même du triomphe.

Le pape continua :

— Je voudrais vous récompenser dignement... comme il convient à un homme tel que vous... Je me figure, Allegri, que vous cachez avec soin quelques bonnes actions... Vous devez avoir des familles pauvres à soulager et des bienfaits à répandre... Parlez... demandez-moi une faveur... quelle quelle soit, je ne vous la refuserai pas.

A ces paroles, véritablement providentielles, soudain le front d'Allegri rayonna.

— Votre Sainteté daigne me promettre une chose que je n'osais espérer, dit-il, enhardi par le ton bienveillant du pape... J'ai une requête à lui adresser... Mais, maintenant même, il s'agit d'une chose si grave, que je tremble encore... Elle ne me sera pas accordée.

— Elle le sera, répondit le souverain pontife avec douceur et le sourire sur les lèvres.

— Ah ! je n'hésite plus ! s'écria alors Gregorio Allegri... Saint-père, il y a dans la principale prison de Rome un malheureux que j'ai souvent visité, et qu'il me serait doux de rendre à la liberté.

— Quel est-il ? demanda aussitôt le pape.

— C'est un criminel, continua Allegri, un grand coupable qui verse chaque jour des larmes de repentir, et pour qui déjà un de vos prédécesseurs s'est montré miséricordieux.

— Son nom ?

— Pietro Rametti, répondit le pieux artiste en jetant un regard sur le pape et sur les cardinaux et prélats qui étaient présents.

— Pietro Rametti ! répéta lentement le souverain pontife... Attendez... S'il m'en souvient... cet homme est un très-habile médecin... Oui, c'est cela... Il a empoisonné son cousin, un vieillard dont il devait hériter... Oh ! le misérable... Est-ce bien ce Pietro Rametti ?

— Votre Sainteté l'a nommé, fit doucement Allegri, qui attendait avec une fiévreuse anxiété la réponse du pape.

— Mais ce criminel vous intéresse donc vivement ?

— A un point que je ne saurais dire.

— On m'a assuré pourtant que c'était un homme sans foi.

— C'est vrai, dit franchement Allegri... Je ne l'ignore pas... Je me suis assez entretenu avec lui pour connaître le fond de son âme... Je gémissais de son incrédule, mais je ne désespère pas de la vaincre... Voilà pourquoi j'implore en sa faveur la clémence de Votre Sainteté. Si elle m'accordait ce que je lui demande, il me semble que je réussis à ramener cette grande intelligence et ce pauvre cœur.

Le pape fit un signe à un de ses cardinaux. Aussitôt celui-ci s'approcha d'une table, et s'apprêta à écrire sous la dictée du chef de l'Eglise.

Ce fut à voix basse que le souverain pontife donna ses ordres. Quand la chose fut faite, le pape saisit le parchemin qu'il présenta à Gregorio Allegri, en lui disant :

— Prenez ceci... Je ne refuse rien à l'auteur du *Miserere*... Allez trouver l'homme qui est l'objet de vos charitables sollicitudes, et rendez-le à sa femme et à ses enfants... Amollissez, s'il se peut, cette nature de fer...

Achevez heureusement l'œuvre commencée... Je pardonne.

— Oh! merci, merci! s'écria Allegri avec exaltation... Votre Sainteté me récompense bien au delà de mon mince mérite... Elle me rend le plus heureux des hommes... Assurément, Dieu fera le reste.

L'audience papale fut terminée après les cérémonies d'usage; Allegri se retira, la joie et l'espérance illuminaient son noble visage. La grâce qu'il venait d'obtenir surpassait de beaucoup les satisfactions qu'avait éprouvées son amour-propre, le jour où son œuvre musicale avait excité une admiration enthousiaste dans la ville éternelle.

Il courut à la prison. Une heure après l'audience, Pietro Rametti était en liberté.

(A continuer.)

ÉTUDE SUR FLORIAN.

FLORIAN, OU BIENFAIT ET RECONNAISSANCE.

DESCRIPTION D'UN COMBAT DE TAUREAUX.

(Suite et fin.)

« Au milieu du champ est un vaste cirque environné de nombreux gradins: c'est là que l'auguste reine, habile dans cet art si doux de gagner les cœurs de son peuple en s'occupant de ses plaisirs, invite souvent ses guerriers au spectacle chéri des Espagnols. Là, les jeunes chefs, sans cuirasse, vêtus d'un simple habit de soie, armés seulement d'une lance, viennent sur de rapides coursiers, attaquer et vaincre des taureaux sauvages. Des soldats à pied plus légers encore, les cheveux enveloppés dans des réseaux, tiennent d'une main un voile de pourpre, de l'autre, des lances aiguës. L'alcade proclame la loi de ne secourir aucun combattant, de ne leur laisser d'autres armes que la lance pour immoler, le voile de pourpre pour se défendre. Les rois, entourés de leur cour, président à ces jeux sanglants; et l'armée entière, occupant les immenses amphithéâtres, témoigne par des cris de joie, par des transports de plaisir et d'ivresse, quel est son amour effréné pour ces antiques combats.

« Le signal se donne, la barrière s'ouvre, le taureau s'élançait au milieu du cirque; mais, au bruit de mille fanfares, aux cris, à la vue des spectateurs, il s'arrête, inquiet et troublé; ses naseaux fument, ses regards brûlants errent sur les amphithéâtres; il semble également en proie à la surprise, à la fureur. Tout à coup, il se précipite sur un cavalier, qui le blesse et fuit rapidement à l'autre bout de l'arène. Le taureau s'irrite, le poursuit de près, frappe à coups redoublés la terre, et fond sur le voile éclatant que lui présente un combattant à pied. L'adroit Espagnol, dans le même instant, évite à la fois sa rencontre, suspend à ses cornes le voile léger, et lui darde une flèche aiguë, qui de nouveau fait couler son sang. Percé bientôt de toutes les lances, blessé de ces traits pénétrants dont le fer recourbé reste dans la plaie, l'animal bondit dans l'arène, pousse d'horribles mugissements, s'agite en parcourant le cirque, secoue les flèches nombreuses enfoncées dans son large cou, fait voler ensemble les cailloux broyés, les lambeaux de pourpre sanglants, les flots d'écume rougie, et tombe enfin, épuisé d'efforts, de colère et de douleur.

Dans le *Laboureur de Castille*, Florian s'élève jusqu'au sublime :

Le plus aimé des rois est toujours le plus fort.

En vain la fortune l'accable;

En vain mille ennemis, ligués avec le sort,
Semblent lui présager sa perte inévitable:
L'amour de ses sujets, colonne inébranlable,
Rend inutile leur effort.

Le petit fils d'un roi, grand par son malheur même,
Philippe, sans argent, sans troupe, sans crédit,

Chassé par l'Anglais de Madrid,

Croyait perdu son diadème.

Il fuyait, presque seul, déplorant son malheur;
Tout-à-coup à ses yeux s'offre un vieux laboureur,
Homme franc, simple et droit, aimant plus que la vie
Ses enfants et son roi, sa femme et sa patrie;
Parlant peu de vertu, lui prônant beaucoup;
Riche, et pourtant aimé; cité dans les Castilles

Comme l'exemple des familles.

Son habit, filé par ses filles,

Était ceint d'une peau de loup.

Sous un large chapeau, sa tête bien à l'aise,
Laisait voir des yeux vifs et des traits businés;

Et ses moustaches, de son nez

Descendaient jusque sur sa fraise.

Douze fils le suivent, tous grands, beaux, vigoureux;
Un mulet chargé d'or était au milieu d'eux.

Cet homme, dans cet équipage,

Devant le roi s'arrête, et lui dit:—Où vas-tu?

Un revers t'a-t-il abattu?

Vainement l'archiduc a sur toi l'avantage,
C'est toi qui règnera, car c'est toi qu'on chérit.

Qu'importe qu'on t'ait pris Madrid?

Notre amour t'est resté, nos corps sont tes murailles;
Nous périrons pour toi dans les champs de l'honneur!

Le hasard gagne les batailles,

Mais il faut des vertus pour gagner notre cœur:

Tu l'as, tu régneras. Notre argent, notre vie,
Tout est à toi, prends tout. Grâce à quarante ans

De travail et d'économie,

Je puis t'offrir cet or. Voici mes douze enfants,
Voilà douze soldats; malgré mes cheveux blancs,

Je ferai le treizième; et, la guerre finie,

Lorsque tes généraux, tes officiers, tes grands,
Viendront te demander, pour prix de leur service,

Des biens, des honneurs, des rubans,

Nous ne demanderons que repos et justice;

C'est tout ce qu'il nous faut. Nous autres pauvres gens,
Nous fournissons au roi du sang et des richesses;

Mais loin de briguer ses largesses,

Moins il donne, plus nous l'aimons.

Quand tu seras heureux, nous fuirons ta présence,

Nous te bénirons en silence:

On t'a vaincu, nous te cherchons.—

Il dit, tombe à genoux. D'une main paternelle,

Philippe le relève en poussant des sanglots;

Il presse dans ses bras un sujet si fidèle,

Veut parler, et ses pleurs interrompent ses mots.

Bientôt, selon la prophétie

Du bon veillard, Philippe fut vainqueur,

Et sur le trône d'Ibérie

N'oublia point le laboureur.

Quelle scène admirable que cet homme des champs, mettant aux pieds de son roi proscrit sa personne, ses douze fils et ses trésors!

Florian donc était là, dans son cabinet, relisant et retouchant le discours du vieux laboureur, lorsque Diane, sa chienne fidèle, entre par la porte entr'ouverte, s'approche du bureau de travail de son maître, et posant sa belle tête sur un bras du fauteuil où il était assis, lui présente, avec un air de joie et de triomphe, un petit portefeuille entouré d'un simple cordon. Le poète le prend, l'ouvre avec empressement et trouve une petite planche de cuivre, admirablement gravée, et à laquelle

étaient jointes plusieurs épreuves avant la lettre d'une vignette représentant la scène principale du *Cheval d'Espagne*. On voyait le coursier hennissant reconnaître la bonne *Sanchette* qui pleurait de plaisir, et l'Infant se faisant raconter l'histoire de *Florin* au milieu du cortège, puis rendant à sa maîtresse l'animal volage, mais converti. Cette scène était gravée avec une perfection et une vérité qui causèrent à Florian une surprise extrême.

— Quand j'aurais donné moi-même, se disait-il, le programme de cette gravure et fait faire l'esquisse sous mes yeux, elle ne serait pas plus fidèle. Jamais hommage ne fut plus flatteur et plus inattendu... Mais qui peut en être l'auteur ? Point de nom, et Diane pour messagère !

À ces mots, la chienne, qui s'entend nommer, vient de nouveau lécher les mains de son maître, et semble partager tout le plaisir qu'il éprouve.

— Comme j'ai lu ces vers dans le grand salon du duc de Penthivère, se dit encore Florian, et qu'ils ont paru intéresser les auditeurs, il se sera trouvé quelqu'un parmi eux qui m'aura joué ce tour ingénieux. Oh ! je le connaîtrai. Il m'est devenu trop cher, pour que je ne parvienne pas à le découvrir.

Quelques jours après, il lut au duc de Penthivère, mais en petit comité et sans avoir aucunement annoncé cette lecture, un long fragment de *Guillaume Tell*. Au bout d'une semaine, lorsqu'il travaillait encore à cet ouvrage, il voit entrer Diane, portant un nouveau portefeuille de cuir, qui contenait, comme le premier, la planche et plusieurs exemplaires d'une jolie gravure. Celle-ci représentait *Guillaume Tell* et son fils, au moment où la pomme, placée sur la tête de l'enfant, vole en éclats. Voici le passage où l'auteur de cette délicate surprise s'était inspiré :

« Il regarde son fils, s'arrête, lève les yeux vers le ciel, jette son arc et sa flèche, et demande de parler à Gemini. Quatre soldats le mènent vers lui : « Mon fils, dit-il, j'ai besoin de venir t'embrasser encore, de te répéter ce que je t'ai dit. Sois immobile, mon fils ; pose un genou en terre, tu seras plus sûr, ce me semble, de ne point faire de mouvement ; tu prieras Dieu, mon fils, de protéger ton malheureux père. Ah ! ne le prie que pour toi ! Quo mon idée ne vienne pas t'attendrir, affaiblir peut-être ce mâle courage que j'admire sans l'imiter. O mon enfant ! oui, je ne puis me montrer aussi grand que toi ; soutiens, soutiens cette fermeté dont je voudrais te donner l'exemple. Tu prie, demeure ainsi, mon enfant, te voilà comme je te veux... Comme je te veux ! malheureux que je suis ! et vous le souffrez, ô mon Dieu ?..... Écoute..... Détourne la tête..... Tu ne sais pas, tu ne peux prévoir l'effet que produira sur toi cette pointe, ce fer brillant dirigé contre ton front. Détourne ta tête, mon fils, et ne me regarde pas. » — « Non, lui répond l'enfant, ne craignez rien, je veux vous regarder ; je ne verrai point la flèche, je ne verrai que mon père. » — « Ah ! mon cher fils, s'écrie Tell, ne me parle pas ! Ta voix, ton accent m'détrait ma force, tais-toi, prie Dieu, ne remue pas. »

« Guillaume l'embrasse en disant ces mots, veut le quitter, l'embrasse encore, répète ses dernières paroles, pose la pomme sur sa tête, et se retournant brusquement, regagne sa place à pas précipités.

« Là, il reprend son arc, reporte ses yeux vers ce but si cher, essaie deux fois de lever son arc, et deux fois

ses mains paternelles le laissent tomber. Enfin, rappelant toute son adresse, toute sa force, tout son courage, il essuie les larmes qui viennent obscurcir sa vue, il invoque le Tout-Puissant, qui, du haut du ciel, veille sur les pères, et raidissant son bras qui tremble, il force, accoutume son œil à ne regarder que la pomme. Profitant de ce seul instant, aussi rapide que la pensée, où il parvient à oublier son fils, il vise, tire, lance son trait et la pomme emportée vole avec lui. »

Chaque détail de la gravure était d'une exactitude remarquable, et les figures semblaient préférer ce que Florian fait dire dans son ouvrage à ces deux personnages. Étonné, le poète se creuse en vain la tête : il ne peut découvrir d'où lui vient un si rare présent.

— Quand j'ai lu, se dit-il, mes extraits de *Guillaume Tell* au duc, il n'y avait auprès de son altesse que la duchesse de Chartres, sa fille, et la princesse de Lamballe, sa belle-fille. Serait-ce l'une ou l'autre de ces dames qui daignerait honorer à ce point mes ouvrages, en les analysant à quelque artiste célèbre ?

Il questionne avec discrétion ces deux princesses, à qui il fait part de ce singulier événement, le confie au duc de Penthivère lui-même, s'informe auprès de tous les gens de l'hôtel, et ne peut en tirer un seul indice, ni même asseoir le moindre soupçon.

Florian n'avait pas encore communiqué au duc sa fable du *Laboureur de Castille*. L'ayant terminée et revue avec le plus grand soin, il proposa au prince de l'entendre, mais désirant savoir l'effet qu'elle produirait sur madame de Lamballe, excellent juge en pareille matière, il supplia son altesse de permettre qu'il n'y eût à cette lecture que la jeune princesse. On se réunit dans une pièce séparée des grands appartements, on ferme les portes avec un soin presque religieux et le *Laboureur de Castille* obtient tout le succès que pouvait espérer son auteur. On félicite Florian sur le choix du sujet et sur le talent avec lequel il est traité. Madame de Lamballe remercie le poète du plaisir que sa nouvelle fable lui a fait éprouver, et prédit qu'elle sera l'une des plus intéressantes de son recueil, dont elle agréa la dédicace. Le duc de Penthivère serre avec expression la main de Florian et lui fait sentir combien il est sensible aux beaux vers.

Cette lecture achevée, on veut se retirer. Florian ouvre une des portes du salon particulier, et aussitôt Diane, qui attendait dans l'appartement voisin, entre plus triomphante que jamais et remet à son maître un portefeuille, contenant la gravure de la fable même qu'il vient de lire. Elle représentait le roi Philippe et, devant lui, le vieux laboureur à cheveux blancs, suivi de ses fils, du mulet chargé d'or et parlant à son souverain avec autant de noblesse que de respect. Le dessein offrait un charme, une expression qui jettent Florian dans un étonnement difficile à dépeindre.

— Pour le coup, s'écrie-t-il, cela passe l'imagination. Je n'ai lu cette fable qu'à vous seuls ; ce matin, j'y retouchais encore. Et à peine en ai-je fait la première lecture, que la gravure, qui représente la situation la plus intéressante du poème, arrive comme par enchantement, et semble sortir des mains d'un génie créateur, aussi prompt que la pensée. Cela, je l'avoue, pique ma curiosité à un point que je ne saurais exprimer.

La surprise de Florian est partagée par le duc et par la jeune princesse, qui ne peuvent se lasser d'admirer cette belle vignette où l'artiste anonyme, pour lui prêter

encore plus de charmes, semblait s'être encore surpassé lui-même. La princesse de Lamballe prodigue à Diane mille caresses. Jamais émissaire ne fut mieux récompensé. Bientôt les soupçons se portent sur tel ou tel artiste qui avait l'honneur d'être reçu chez le duc de Penthièvre.

Ce dernier, qui joignait à une bienfaisance universellement reconnue, un coup d'œil sûr et un bon sens inaltérable, présume que son jeune page, Ernest, que l'on rencontre sans cesse avec la chienne de Florian, ne peut ignorer entièrement d'où vient ce message plein de mystère. Il ordonne qu'à l'instant même on fasse venir Ernest.

Celui-ci, que l'auteur du *Cheval d'Espagne* avait déjà vainement interrogé, arrive d'après l'ordre qui lui en est donné, et vent, sous les dehors de son espionnerie accoutumée, cacher le secret qu'on lui a tant recommandé. Mais serré de près par Florian, intimidé par les questions répétées du duc de Penthièvre auquel il n'a pas la force d'en imposer, il fait l'aveu de tout, instruit le prince du trait généreux du poète, du désir ardent qu'avait témoigné l'artiste languedocien de s'en venger, et du plaisir qu'il avait pris lui-même à l'y aider, en lui récitant le *Cheval d'Espagne*, qu'il avait appris par cœur dans le manuscrit de Florian et à l'insu de ce dernier. Il avoua qu'il saisissait tous les moments que le poète passait auprès du duc de Penthièvre, pour se glisser dans son cabinet, lire à la hâte, sur son bureau, ce qu'il avait écrit, et courir aussitôt en faire le récit le plus fidèle à l'heureux Quéverdo, qui, sur le champ, prenait ses notes, esquissait le dessin, et donnait à ses figures l'expression qui leur convenait.

— C'est ainsi, ajoute Ernest, qu'il a fait, sous ma dictée, les trois premières gravures de vos œuvres.

Florian ne peut répondre au page qu'en laissant couler quelques larmes.

— Vous méritez bien un pareil tour, lui dit le duc de Penthièvre, qui partageait son émotion. Vous ne cessez de faire passer pour miens les bienfaits que vous vous plaisez à répandre.

— Et votre Altesse n'a pas besoin du bien d'autrui, ajoute le page : elle est si riche d'amour et de reconnaissance !

— Ernest, reprend le prince en affectant un ton sévère, vous avez commis une indiscretion coupable, en lisant ainsi les manuscrits de M. de Florian. Pour vous en punir... je vous donne une sous-lieutenance dans le régiment qui porte mon nom, et j'aurai les yeux sur vous. La première fois que vous irez chez M. Quéverdo, n'oubliez pas de venir prendre mes ordres.

En achevant ces mots, il sort avec madame de Lamballe, et les laisse tous les deux se concerter sur les moyens de faire partager à l'habile graveur le bonheur qu'ils éprouvent.

— Il me vient une idée, dit Florian. Je vais chez mon libraire lui demander de passer à mon ordre le billet de six cents livres ; il est nécessaire à mon projet. Vous, Ernest, ne tardez pas à venir me trouver dans mon appartement, et je vous confierai le plan que j'ai formé.

Le lendemain donc, Quéverdo était dans son modeste logis, entouré de sa nombreuse famille et travaillait à un dessin qui devait lui assurer du pain pour quelques jours. Soudain, il entend heurter à sa porte ; il ouvre et voit Diane qu'il avait tant de fois reçue et caressée.

L'intelligent animal tient dans la gueule le portefeuille dans lequel il avait envoyé à Florian la première vignette du *Cheval d'Espagne*. Il s'imaginait d'abord qu'on lui renvoie ses gravures. Sa fierté ne pourra supporter une pareille humiliation. Il n'ouvre qu'en tremblant le portefeuille... et il y trouve son billet à ordre avec cet acquit de la main de Florian : " Reçu de M. Quéverdo le montant ci-dessus, en trois planches gravées, qui valent plus du double de la somme."

— Tout est découvert ! s'écrie-t-il, le page m'a trahi.

Mais sa surprise redouble, son dépit se calme, lorsqu'il trouve dans le même portefeuille un autre écrit : c'était un brevet de dissinateur du cabinet du duc de Penthièvre aux appointements de trois mille livres, avec un appartement dans l'hôtel pour toute sa famille. Il relit ce brevet, rédigé par Florian et signé par le prince. Il ne peut en croire ses yeux ; il le relit encore à sa femme et à ses enfants qui entourent Diane, dont la joie semble s'associer à celle de la famille de l'artiste.

A l'instant même, Quéverdo s'habille, sort accompagné du fidèle animal, se rend à l'hôtel de Penthièvre et demande à parler au chevalier de Florian. Ernest, causant avec le suisse, l'aperçoit à travers une croisée. Il accourt à sa rencontre, lui explique tout ce qui s'est passé et s'empresse d'aller avertir Florian, qui se trouvait en ce moment auprès du prince. Celui-ci veut voir et connaître l'artiste estimable, l'homme délicat qui sait si dignement reconnaître un service. Il l'accueille avec cette bonté touchante qui lui conciliait tous les cœurs, et lui dit :

— Si je vous ai choisi, monsieur, pour diriger mon cabinet de peinture, c'est dans l'espoir que j'y verrai bientôt une production de votre savant burin, qui représentera le chevalier de Florian, recevant de sa fidèle Diane la première gravure de ses œuvres. C'est là un sujet charmant qui vous honore également tous les deux.

— Prince, répond Quéverdo, votre Altesse est trop juste pour confondre ainsi le bien de l'un et l'obligé. Mes vignettes ne sont qu'un faible à-compte de ma reconnaissance, mais ce qu'a fait pour moi votre premier gentilhomme, sans me connaître, sans même s'informer si j'étais en état de lui restituer la somme qu'il m'avait, le met trop au-dessus de moi.

— Il serait bien difficile, dit simplement Florian, de décider qui de nous doit être le plus heureux, puisque j'ai pu, avec le produit d'un seul de mes ouvrages, servir un compatriote, obliger un artiste distingué, assurer le bonheur d'une famille honorable, et peut-être me faire un ami.

— Jusqu'à la mort ! s'écrie Quéverdo.

A l'instant même, ils tombent dans les bras l'un de l'autre. Et le duc de Penthièvre, les montrant à la princesse de Lamballe :

— Qu'ils sont heureux ! Est-il rien de comparable à ces deux nobles cœurs ? Non, le rang, la fortune, la puissance même ne procurent jamais des plaisirs aussi doux que ceux que l'on éprouve en faisant du bien ou en témoignant sa reconnaissance à ceux dont on a reçu des bienfaits !

TABLE DES MATIERES

PAR

ORDRE ALPHABETIQUE.

A		Brsil (le)	5
Abd-el-kader	267	Bulletins religieux	261, 276, 292, 307, 325
Abonnés (avis aux)	33	C	
Allocution du Souverain Pontife au Consistoire du 21 septembre	321	Cabinet de Lecture Paroissial. 3, 17, 33, 49, 81, 134, 143, 149	
Amérique du Sud	226, 178	— Concert du	195
— Espagnole	258	Câble transatlantique (l'ancien et le nouveau)	261
Ammistie (proclamation d')	178	Cadets: Les cadets au camp de Laprairie	305
An (le nouvel)	3	Canada: Affaires canadiennes, 33, 50, 97, 209, 225, 257, 273	
— Réceptions du nouvel an aux Tuileries	34	323.	
Angleterre: Agitation en Angleterre	291	— Défense du	115, 145
— Elections et changements politiques en	211	— Evénements principaux depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par Paul Stevens, (suite), 11, 29, 78	
— Fléaux en	291	157, 164, 191, 203, 216.	
— Fénéens	307	— Fête de la reine en Canada	163
— Elections et manifeste de Lord Palmerston	226	— Formation du nouveau ministère	241
— Mines de charbon	292	— Ouverture du parlement	241
— Relations avec les Etats-Unis	324	— Situation	289
— Résignation de Sir Robert Peel	258	Cartier (retour de l'hon. G. E.)	163
Annales de la Propagation de la Foi	27	Catastrophe à New-York	324
Annecy (fête religieuse à)	163	Catholicisme (conversions en)	280
Archambault (Cyrille), sa mort	324	— (Etat du) dans le monde	279
Armée pontificale	279	— Ses progrès en Prusse, en Angleterre, en Chine et aux Etats-Unis	22, 279
Assomption (cérémonie religieuse et littéraire au Collège de)	34	Champlain: Fondation de Québec	63
— Fête de L'Assomption à Rome	279	Chandunnet: Discours sur la fête de St. Jean-Baptiste, par l'Abbé A. T.	237, 254, 266
Autriche: Changements politiques en	211	Cherbourg (les fêtes maritimes de)	259
— Entrevues de Gastein	276	Chine (conversions en)	164
— Relations avec la Prusse	259, 307	— (Départ de missionnaires pour la)	262, 308
B		— (Inauguration d'une nouvelle église en)	262
Bas-Canada (Code Civil du)	52	Choléra à Alexandrie et à Ancone	293
Beaudry (Rev. M. Hercule)	50, 54	— Dans le midi de la France	307
— Discours sur les Canadiens morts aux Etats-Unis	54	— Et le clergé d'Ancone	308
Bénédiction de trois Statues à Notre-Dame	279	Cobden (mort, travaux et voyages de Richard)	132
Bertrand (Rev. Père)	6	Colin (l'abbé, prêtre de St. Sulpice)	145, 149
Bibliographie: Annuaire de l'Université Laval	256	Collège (On est heureux au)	172
— Essais poétiques par L. P. Lemay	304	Communione (première communion à Notre-Dame)	163
— Histoire de la Colonisation Française en Canada, par M. l'Abbé Faillon, Ptre. de St. Sulpice. ...	185, 322	Confédération <i>passim</i>	5, 14, 17
Biographie: Abd-el-kader	267	Conférences de St. Vincent de Paul	293
— de l'hon. G. R. Savense de Beaujeu	248	Confession	160
— du Cardinal Bédini	105	— (A quoi sert la)	47
— de l'Abbé Ferland	28	Consécration d'une chapelle à Biarritz	307
— de Messire François Labelle	22	Consistoire secret tenu par le St. Père à Rome	326
— de Lord Palmerston	355	Convention du 15 septembre entre Napoléon III et Victor-Emmanuel, par Mgr. Dupanloup, 6, 67, 90, 111, 125	
— du colonel de Salaberry	40	142, 154, 168, 181.	
— de Sir E. P. Taché	245	Côté (Eloge des guerriers morts aux plaines d'Abraham en 1759, par Stanislas)	213
Blasphémateur (histoire d'un)	164		
Bonheur (le chemin du), nouvelle, par Etienne Marcel, 281, 317, 329, 362.	293		
Bourgeois (Via de la Scour)	115		
Bourget (Monsieur Ignace)	6, 21, 261, 278		

D

Davis (Jefferson)..... 177
 — Et l'assassinat de Lincoln..... 257
 — Sa famille à Montréal..... 257
 Désaulniers (Rév. M.)..... 229
 — Discours sur la philosophie..... 46
 — Histoire de la philosophie..... 200
 Divorce: Ses tristes influences..... 161
 — Ses effets; nouvelle, par Mme Mathilde Bourdon, 173
 186, 205, 221, 233, 252, 263.
 Ducis ou la Réconciliation..... 302, 319, 327
 Dupauloup (Mgr.): L'Encyclique du 8 décembre et la Convention du 15 septembre, 60, 67, 90, 111, 125, 142, 154, 168, 181.
 Voir les Nos. 20 et 26 de 1864, pages 306, 322.
 — Oraison funèbre du général Lamoricière.... 339, 358

E

Echo (les directeurs aux abonnés de l')..... 193
 Economist..... 146
 Education et mécontentement en Irlande..... 308
 Eglise (tactique des ennemis de l')..... 144
 Egypte (le choléra en)..... 227
 — (Le choléra et les religieuses en)..... 262
 Encyclique du 8 décembre 1864..... 50, 65
 — Et l'Épiscopat Français..... 50
 — *Mirari vos* du Pape Grégoire XVI..... 21
 Enfer (la porte de l'); légende canadienne..... 361
 Entrevue de St. Sébastien entre Napoléon III et la Reine d'Espagne..... 291
 Epitaphe d'une jambe anglaise..... 5
 Esclavage (abolition de l')..... 180
 Espagne (anciennes colonies de l')..... 38
 — (Crises ministérielles en)..... 18
 — (L') et l'Italie..... 99
 — (Manifestes politiques en)..... 180
 — Politique de l'Espagne envers le St. Siège..... 211
 — Question espagnole..... 276
 Essais poétiques, par Léon Pamphyle Lemay..... 304
 États-Unis (demandes d'indemnité à l'Angleterre par les).
 — (L'Église aux)..... 225
 — (La guerre ou la paix aux)..... 50
 — (La paix aux)..... 33, 114
 — Politique du président Johnson..... 290
 — Relations avec l'Europe..... 242
 — Relations avec le Mexique..... 273
 — (Résultats de la guerre aux)..... 242
 — (Situation aux)..... 97
 — Le Sud et le Nord en présence de l'Europe..... 18
 Etude sur la flamme, par M. Alexandre Deschamps et Octave Jeannel, élèves du collège de Montréal, 286, 312.
 Europe (situation politique de l')..... 5, 210, 243, 325
 Exposition canadienne et les visiteurs..... 289
 — Universelle de Paris, 1867..... 250

F

Faillon (M. l'abbé)..... 185, 322
 Feniens (les)..... 338
 — (Arrestation des chefs)..... 353
 — Et le clergé d'Angleterre et d'Irlande..... 355
 Ferland (l'abbé), sa mort..... 21
 Fêtes: Les fêtes chrétiennes..... 123
 — De la nativité de la Ste. Vierge à Lyon..... 308
 — Patronale des ouvriers Canadiens-Français..... 250
 Florian (étude sur), par..... 332, 365
 France: Relations de la France avec les États-Unis..... 179
 Franc-Maçonnerie..... 323

G

Giband, prêtre de St. Sulpice..... 6
 — Discours pour la fête de St. Jean-Baptiste..... 198
 Guerre (la)..... 4
 — (Causes de)..... 146

H

Heures: Les quarante heures à Notre-Dame de Montréal.. 75
 Histoire de la Colonie Française en Canada, par M. l'abbé Faillon..... 185, 322
 Histoire Naturelle: Le Pigeon, par Dominique..... 271

I

Incendie aux Iles St. Pierre à Miquelon..... 353
 Indes Orientales (progrès du catholicisme aux)..... 262
 Ingratitude punie..... 48
 Inondation (ravages causés par l')..... 131
 Voir No. 1er juin 1864.
 Italie: Elections générales et crise ministérielle en.... 275
 — Relations avec le St. Siège..... 275

J

Jeanne-Marie: Nouvelle; suite, 6, 22, 35, 51, 76, 87, 101, 118, 135, 150.
 Johnson (le président)..... 273
 — (Politique du président)..... 177
 Journal: *Le Journal des Trois-Rivières*..... 337
 — (Notre)..... 1
 Jubilé: Directions pour les exercices du Jubilé..... 357
 — Le Jubilé..... 150
 Voir les Nos. 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 1864, pages 252, 271, 285, 303, 317, 335, 377.

K

Kajsiewicz (le Rév. Père)..... 261, 278

L

Labelle (l'abbé)..... 81
 Laframboise (don par l'hon.) aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe..... 48
 Lamarche: Lecture sur la littérature contemporaine.... 49
 Lamoricière..... 309
 — (Mort du général)..... 292
 — Oraison funèbre, par Mgr. Dupauloup..... 339, 358
 — Service funèbre à Rome..... 325, 358
 Lavedan: Réflexions sur la reconnaissance du Royaume d'Italie par l'Espagne..... 262
 Lee (le général)..... 178
 Le général Lee à l'Université de Lexington..... 274
 Légende canadienne: La porte de l'enfer..... 361
 Léonard (le Rév. Père, O. M. I.), sa mort et ses obsèques. 354
 Lemay (Léon Pamphyle): Essais poétiques..... 304
 Léonidas: Le Léonidas Canadien..... 40
 Lettres: Lettre circulaire de Mgr. l'Évêque de Nîmes, recommandant aux prières de son clergé, l'âme de feu le général Lamoricière..... 309
 — Lettre de Mgr. l'Administrateur du diocèse de Québec..... 16
 — Lettre du Nonce Apostolique à Mgr. Dupauloup... 75
 — Lettre de M. l'abbé Ricard..... 48
 — Lettre de Vancouver..... 34
 Libéraux: Les libéraux et le Roi des Belges..... 19
 Lincoln (effet produit en Europe par la mort de)..... 149
 — (Exécution des assassins du président)..... 210
 — (Mort du président)..... 129
 Listz..... 196
 Luxe (société contre le)..... 243

M

Manning (Mgr.)..... 162, 308
 Marie: Le mois de Marie..... 145
 — Mois de Marie désolée..... 81
 — Nouveau mois de Marie, par un prêtre du diocèse de Montréal..... 76
 Martineau (Siméon)..... 145, 149
 Mexique, *passim*..... 34
 — Dangers courus par l'impératrice du..... 34
 — Enrollements pour le..... 147, 161, 178
 — États-Unis et le..... 353
 — Reconnaissance de l'Empire Mexicain, par les États-Unis. Son importance..... 290

Mexique: Statut Mexicain 178
Mirari vos, Encyclique du Pape Grégoire XVI..... 21
 Missionnaires (départ de)..... 51
 Mitchel (Sir John)..... 305
 Monk (départ de Son Excellence Lord)..... 305
 Morin (Phon. A. N.)..... 227
 Monroc: Histoire de la doctrine..... 161
 Mort; La peine de mort, le *Journal des Trois-Rivières*..... 337

N

Naïveté: La thèière qui n'est pas perdue 48
 Napoléon III au camp de Chalons..... 258
 — Don par l'Empereur à l'Abbaye de Notre-Dame des
 Erinites 308
 — En Algérie..... 147, 163
 — En Suisse..... 278, 292
 — Fête de l'Empereur..... 258
 — Histoire de Jules César, par l'Empereur..... 99
 Nécrologies: F. Desaulniers, Ptre..... 112
 — E. Faucher, Ptre..... 256
 — Ferland, Ptre..... 21
 — Héritier du trône de Russie..... 148
 — Lamoricière (général)..... 292
 — Léonard, Ptre., O. M. I..... 354
 — Lincoln, président des Etats-Unis..... 129
 — Malinguy, Ptre., O. M. I..... 141
 — McCord: Hon. Juge, C. S..... 203
 — Mignault (Joseph)..... 281
 — Morin (Phon. A. N.)..... 227
 — Palmerston (Lord)..... 324
 — Peltier (l'abbé F.)..... 134
 — Sauvè (l'abbé)..... 34
 — Taché (Sir E. P.)..... 241
 — Wiseman (le Cardinal)..... 82
 Négociations entre l'Autriche, Rome et Turin..... 148
 Nègres à St. Domingue..... 8
 Nonce Apostolique au Mexique (le)..... 51
 Nouvelles Religieuses..... 6, 21, 34

O

Ottawa: Capitale du Canada..... 305

P

Palmerston (mort de Lord)..... 324
 — (vie de Lord)..... 355
 Pape: Rupture des négociations entre l'Italie et le..... 211
 — Statistiques sur les Papes..... 181
 Parlement Anglais (début dans le)..... 115
 Peltier: Mort de l'abbé F. Peltier, Ptre..... 184
 Philosophie: Histoire de la Philosophie. Lecture de M.
 l'abbé Desaulniers..... 229
 Picard (M. l'abbé)..... 49
 Pie IX: Allocution du Pape..... 113
 — A Castel Gondolfo..... 262, 279, 292
 — Douleur du Pape en apprenant la mort du général
 Lamoricière..... 338
 — Encyclique à tous les évêques catholiques..... 20
 — A la francmaçonnerie..... 323
 — Et le duc de Grazioli..... 197
 — Et un soldat français..... 196
 — Présentation d'une adresse à..... 113

Pie IX: Protestation de: contre les persécutions du Czar en
 Pologne..... 19
 — Retour du Pape de Castel-Gondolfo à Rome..... 305
 — Soixante et quatorzième anniversaire de la nais-
 sance de..... 180
 Pierre: Denier de St. Pierre..... 196
 Poésies: Le Laboureur Canadien, par P. D..... 10
 — Scènes de Nazareth..... 17
 Pologne: Arrivée à Paris de 4 religieuses chassées de..... 194
 — Persécutions du Czar en..... 19, 22
 — Polonais à Paris..... 292
 Pompei: Découverte d'une maison à..... 280
 Portsmouth: Fêtes maritimes de..... 275, 291.
 Prime: Galerie Canadienne à bon marché..... 1, 17, 97
 Proclamations: Deux Proclamations du Président Johnson 146
 Providence: Concert en faveur des sœurs de la..... 113
 Prusse: La..... 163

R

Raiders (procès des)..... 4
 Retraite annuelle des Curés du diocèse de Montréal..... 256
 Rome: Rapprochement entre Rome et Turin..... 162
 — Un Consistoire à Rome..... 134
 Rondot (lecture sur la guerre américaine, par le major).... 49
 Russie (la)..... 163

S

Saunders (procès des enleveurs de)..... 323
 — (Tentative d'enlèvement de M.)..... 241
 Sauvè (mort de l'abbé)..... 34
 Sentences morales: Cambacères..... 48
 Seward (tentative d'assassinat sur M.)..... 130
 Sibérie (le catholicisme en)..... 134
 Smith (M. Gerritt)..... 177
 Stevens (Paul)..... 11, 29, 78, 157, 164, 191, 203, 216, 138
 Succès: Un succès de larmes; nouvelle, par..... 331, 357
 Suez (Isthme de)..... 99
 — (Réunion des délégués à l'Isthme de)..... 133
 Suisse (accident en)..... 290

T

Taché (mort de Sir E. P.)..... 241
 — (Vie de Sir E. P.)..... 245
 Taschereau (M. l'abbé)..... 21
 Télégraphe transatlantique..... 211
 — Ligne télégraphique entre l'Europe et l'Inde..... 100
 Thibault (M.), Ptre.: Discours prononcé devant les asso-
 ciés de l'Union de Prières..... 300, 314
 Thiers et la question romaine..... 148
 Trochu: Discours du général Trochu sur la tombe du gé-
 néral Lamoricière..... 311
 Turgeon (sauté de Mgr.)..... 21

V

Voisins (les deux), conte, par Paul Stevens..... 138

W

Wiseman (Cardinal)..... 76, 197
 — Et l'Eglise d'Angleterre..... 99
 — Vie, mort et obsèques du Cardinal..... 81